

# Négation et jugement dans le néokantisme de Bade (Rickert, Lask).

## Introduction

Le néokantisme de Bade : école néokantienne du sud-ouest de l'Allemagne, essentiellement de Heidelberg. Je m'intéresserai exclusivement aux figures de Heinrich Rickert (1863-1936) et Emil Lask (1875-1915).

Intérêt thématique : théorie de la valeur et conception axiologique de la connaissance. En conséquence : intérêt pour la polarité de la valeur et donc l'idée de « valeur négative ».

Intérêt stratégique : ces auteurs, quoique légèrement oubliés aujourd'hui, avaient à l'époque une influence considérable et ont très profondément marqué leurs contemporains, à commencer par les phénoménologues Husserl et Heidegger. En passant par leur position devrait aider à problématiser certaines thèses mieux connues et à opérer des distinctions conceptuelles précieuses.

Je procéderai en deux temps. Dans un premier moment, j'exposerai la théorie de la négation que l'on trouve chez Rickert dans son grand livre, *L'objet de la connaissance* de 1892, et les critiques et reformulations intéressantes qu'il en propose dans les éditions profondément remaniées de l'ouvrage (<sup>2</sup>1904, <sup>3</sup>1915, <sup>4-5</sup>1921, <sup>6</sup>1928) et surtout dans le texte de 1909 dont on dispose d'une excellente et très accessible traduction française d'Arnaud Dewalque : *Les deux voies de la théorie de la connaissance* (d'où je puiserai la plupart de mes citations, voir les références bibliographiques précises dans le hand-out).

Je vous montrerai dans un deuxième temps que ces reformulations ont été profondément influencées par les critiques du jeune et brillant disciple de Rickert, Emil Lask, qui propose une reformulation radicale de la théorie du jugement et donc du statut de la négation.

## I. La théorie de la négation chez Rickert

Avant de rentrer dans le vif du sujet, il s'impose de dire un mot sur la démarche transcendantale adoptée par les néokantiens qui retiendront ici notre intérêt. Les néokantiens partent d'un préliminaire de base : « il y a effectivement de la connaissance »<sup>1</sup>, à savoir de la « pensée vraie »<sup>2</sup>. Et cette connaissance a une « valeur ». La seule question que doit se poser la philosophie en conséquence, repensée comme une « théorie de la connaissance », c'est celle de savoir comment l'objet transcendant connu devient objet de la connaissance : comment il pénètre dans la pensée.

Or, pour reprendre une distinction commode qu'introduit Rickert dans l'article de 1909, il y a deux voies « philosophico-transcendantales » pour parvenir à déterminer ce qu'est l'objet de la connaissance et la manière dont on le connaît : une voie que l'on peut qualifier de subjective et une voie objective. Si l'on suit la « première voie », on part de l'acte de connaissance effectif, « en tant que processus psychique », pour aller jusqu'à l'objet transcendant. C'est la voie « psychologico-transcendantale ». L'autre voie consiste à partir directement de « la sphère de l'objet transcendant », de l'objet de connaissance considéré de façon purement logique, en faisant abstraction de l'acte de connaissance qui le pose ou le

---

<sup>1</sup> ZWE, p. 115, 174 (j'indique d'abord la pagination de la traduction française puis la pagination allemande originale)

<sup>2</sup> ZWE, p. 111, 169

visé. C'est la « voie logico-transcendantale »<sup>3</sup>. Selon que l'on suive l'une ou l'autre voie, deux théories fort différentes de la « négation » se dessinent.

#### A. La première voie psychologico-transcendantale (subjective)

##### 1. Le jugement comme acte d'approbation ou de désapprobation.

Prenons la première voie, voie subjective ou « psychologico-transcendantale » qui part de l'acte subjectif de la connaissance. C'est la voie qu'adopte quasi-exclusivement Rickert dans ses premiers textes et notamment dans la première édition de 1892 de *l'Objet de la connaissance*.

Selon Rickert, ces actes dont il faut partir sont nécessairement des « jugements », et non pas des « représentations » car « c'est des jugements seuls qu'on dit qu'ils sont vrais ou faux ». Car pour Rickert, la représentation qui n'est ni vraie ni fautive n'est pas de l'ordre du jugement. La théorie de la connaissance, dans sa voie subjective, doit donc partir de l'analyse des jugements.

La connaissance n'est donc pas de l'ordre de la représentation car elle consiste à adjoindre aux représentations un jugement, c'est-à-dire (et c'est la première distinction qui nous intéresse) : « un acte d'approbation ou de désapprobation ». Juger consiste donc à « accepter ou nier » une représentation. C'est le texte 1 du hand-out :

« Je n'ai un jugement que si, aux représentations, est adjoint un acte d'approbation ou de désapprobation, et il en ressort que cet acte est la composante du jugement qui est essentielle pour la vérité ou l'acte cognitif proprement dit [...] **Bref, connaître, eu égard à la vérité, n'est pas représenter mais approuver ou désapprouver** ». p. 122, 181.

On arrive donc à une première conception de la négation pensée comme « acte de jugement » d'une représentation. Nier, c'est désapprouver. Rickert précise un peu plus loin, pour se protéger de toute accusation psychologiste, que l'approbation ou la désapprobation en question ne sont pas des « actes psychiques passifs » (ZWE p. 122) mais des « prises de position cognitives » : des « actes d'acceptation ou de refus ».

On comprend en conséquence, et c'est d'ailleurs ce que lui reprochera Emil Lask sur la position duquel je reviendrai, que Rickert introduit une dimension *pratique* dans le jugement. Texte 1.2 : « c'est un acte de reconnaissance ou de rejet apparenté au vouloir », p. 123, 182. La connaissance requerrait une « approbation » dans le cas du jugement positif ou de « rejet » dans le cas du jugement négatif.

Ainsi défini, comme « acte de réprobation », il semble que l'acte de négation est sous-déterminé ou du moins impuissant à caractériser la manière dont procède la connaissance. En effet, comme le remarque Rickert le premier, « toute approbation n'est pas vraie » (ZWE, p. 126, 186) et inversement toute réprobation n'est pas fautive. On voit difficilement comment faire d'un acte pratique le critère de la connaissance. Mais Rickert ne se décourage pas et anticipe d'emblée l'objection en accompagnant sa thèse d'une précision très importante, à savoir que c'est l'objet lui-même qui « se présente au sujet connaissant comme une exigence ». Pour le dire autrement, le sujet n'a pas la liberté d'approuver ou désapprouver ce qu'il souhaite : c'est l'objet qui « demande à être accepté ». C'est mon texte 1.3 :

« L'objet doit se présenter au sujet connaissant comme une *exigence*, c'est-à-dire comme quelque chose qui demande à être accepté [...] Ce qui est connu, c'est-à-dire ce qui est approuvé ou reconnu dans le jugement, doit se trouver dans la sphère du *devoir* (*Sollens*) », p. 124, 184.

---

<sup>3</sup> ZWE, p. 115-116, 174.

Cette exigence est par ailleurs fondée en droit, de manière nécessaire, inconditionnelle dans la mesure où elle s'impose avec *évidence*, de manière transcendante. Elle « vaut » inconditionnellement : « sont alors vrais les jugements qui reconnaissent ou approuvent une exigence transcendante », p. 127.

Ce faisant, comme le remarque Arnaud Dewalque dans son introduction, Rickert suggère que le jugement est déjà bien plus qu'un acte psychique. Il suppose que le jugement a un sens logique, une « teneur judiciaire » pour reprendre la distinction qu'il introduira un peu plus tard en 1912 dans son article « Urteil und Urteilen » dont Husserl se sentira très proche.

Point plus contestable, pour justifier l'idée difficile que le sujet de l'acte pratique qu'est le jugement est bien guidé par cette exigence, et y a même accès, Rickert introduit l'idée que cette exigence s'impose au sujet par le biais d'un « *sentiment d'évidence* ». Certes « l'exigence » en question « ne coïncide pas avec le sentiment », le sentiment n'est que « le représentant psychique de ce devoir » (ZWE, p. 126 ; 186), l'objet n'est donc pas lui-même assimilable au sentiment. Mais il n'empêche que l'acte de jugement dépend de ce sentiment.

## 2. Les lacunes de la première voie

Résumons la première conception de la « négation » à laquelle nous arrivons dans cette 1<sup>ère</sup> voie. La « négation » ainsi entendue est un acte psychique de connaissance qui procède par prise de position, en l'occurrence par rejet. Elle s'exprime sur le plan discursif par le mot « non » (*nein*) (non, *S n'est pas p*) et c'est la raison pour laquelle Rickert la qualifie d'acte de désapprobation (*Verneinung*). C'est par ailleurs un acte qui n'est plus de l'ordre de la représentation mais qui présente une nature pratique. Cette prise de position n'est pas neutre mais axiologiquement déterminée. Le jugement négatif est vrai quand le jugement affirmatif est faux. La négation se définit donc par polarité comme le strict contraire (du point de vue discursif et logique de l'affirmation).

Le jugement négatif est donc nécessairement orienté par un critère qui l'oriente vers le rejet plutôt que vers l'approbation (exigence) et ce critère se manifeste psychiquement par un « sentiment d'évidence ». Rickert précise cependant que le jugement n'est pas lui-même un sentiment mais accompagné d'un tel sentiment.

[Pour faire le point, je vous renvoie aux très éclairantes analyses d'Arnaud Dewalque dans son introduction aux *Deux voies*, p.35-36 que je résume ici, ou plutôt dont je tire les conclusions pour caractériser un premier concept de « négation ».]

C'est la première position sur la négation à laquelle arrive Rickert dans la première édition de *l'Objet de la connaissance* mais il se trouve qu'elle n'est pas satisfaisante pour différentes raisons que je vais rapidement identifier, ce qui conduit Rickert à revoir sa théorie du jugement et le rôle (fondamental) à accorder en conséquence au concept de « négation ».

Les critiques concernent essentiellement deux points qui sont particulièrement problématiques dans la théorie que je viens d'énoncer :

- l'idée que l'exigence transcendante et inconditionnelle soit liée à un « sentiment » ; Rickert introduirait quelque chose comme une théorie émotionnelle de la connaissance ;
- la définition pratique de l'acte de connaissance reconduit à un acte d'approbation ou de désapprobation.

Cette double critique est d'abord formulée dans un important texte d'Emil Lask de 1908 dont on dispose d'une traduction française « Y a-t-il un primat de la raison pratique dans la logique ? ». Lask reproche principalement à Rickert, du moins à la 1<sup>ère</sup> édition de *l'Objet de la connaissance*, de ne pas parvenir à saisir l'acte de connaissance dans sa pureté en y introduisant des dimensions psychiques d'ordre sentimental ou pratique. Mais indépendamment du très problématique recours à l'idée d'un « sentiment d'évidence » que

Rickert abandonnera par la suite, Lask s'en prend plus fondamentalement à l'idée que l'acte de connaissance soit un acte de reconnaissance (par approbation ou désapprobation) d'une norme (un *Sollen*) ce qui conduit Rickert à introduire, outre des considérations psychiques, des considérations d'ordre éthique dans l'analyse de l'acte de connaissance (et de remplacer les questions qui ont trait à l'analyse du vrai et du faux par l'analyse de questions concernant le bien et le mal).

Or Rickert est loin d'être insensible à ces critiques, ce qui se manifeste par les constantes reformulations qu'il fait subir à son grand œuvre : *L'objet de la connaissance*. Ces principales reformulations se manifestent par l'abandon de la théorie du « sentiment » et même de l'usage du concept d'« évidence » et surtout par l'édification d'une « deuxième voie de la connaissance » à partir du texte de 1909 qui va donner naissance à un nouveau concept de négation. Le but de cette deuxième voie est non pas de partir de l'acte de connaissance mais de l'objet connu, abstraction faite de toute considération pratique ou subjective. L'enjeu de la nouvelle théorie de la négation qui s'édifie en conséquence est de parvenir à la délester de toute acception psychologique ou même pratique pour penser la négation non plus comme un acte de désapprobation mais comme un discriminen logique du sens.

## B. La deuxième voie

Si la première voie psychologico-transcendantale part de l'acte de connaissance en vue de remonter à l'objet, la deuxième voie logico-transcendantale part de l'objet transcendant soustrait à tout processus de connaissance : du sens transcendant.

Comme le remarque en effet Rickert dans la deuxième partie des *Deux voies de la théorie de la connaissance*, les « actes de connaissance » ne sont pas les « seules effectivités » (ZWE p. 132, 194) dont on puisse partir. Il est logiquement possible de séparer l'acte de comprendre de ce qui est compris : du sens compris : « ce qui est vrai a son autonomie, en tant que vérité, de façon totalement indépendante de cet acte », (ZWE p. 133, 194)

Quel est cet autre objet dont la connaissance pourrait partir ? L'autre effectivité dont Rickert remarque que cela a un sens de caractériser comme vraie ou fausse : ce sont les mots que nous lisons ou entendons. Mais comme il le souligne immédiatement : « il reste juste que la proposition, en tant que simple complexe de mots, ne peut pas être nommée vraie ». C'est le « sens » des propositions qui peut être vrai ou faux.

La seconde voie de la connaissance, voie logico-transcendantale ou sémantique part donc du sens de la proposition vraie, en faisant tout à fait abstraction de l'acte psychique qui cherche à le connaître. Seul est vrai le sens d'une proposition. Ce sens ainsi défini, dont part la théorie de la connaissance, n'est pas ontologique (il est « au-delà de tout être ») mais axiologique. Il convient de le comprendre comme la « valeur » de vérité de la proposition : « il appartient alors à la sphère de la valeur et il ne peut être compris que comme valeur » (ZWE, p. 140, 203). La valeur n'est pas elle-même le sens mais le fonde.

Pour partir de cette effectivité, à savoir le sens entendu comme valeur, la théorie de la connaissance doit se doter d'un critère pour reconnaître quand elle a bien affaire à la valeur (et non pas à l'être) : or ce critère, c'est la « négation » entendue en un sens bien différent de l'acte psychique de désapprobation identifié tout à l'heure.

### 1. La négation comme *discrimen*

L'idée est la suivante : la seule façon de savoir si on a affaire à un concept ontologique ou axiologique (comme le sens) est de faire l'épreuve du test de la négation. Je vous renvoie au texte 2.1. La négation fonctionne comme un test, un discrimen entre la valeur et l'être :

« Cherchons un critère qui décide de façon totalement indépendante des considérations menées jusqu'ici si quelque chose doit être porté au compte de l'être ou de la valeur, et ce **critère**, nous pouvons l'acquérir en faisant appel au concept de **négation**. », p. 141, 204

Cette conception de la négation qui est introduite en 1909 dans le texte sur lequel je m'appuie essentiellement, « Les deux voies » a donc d'abord une fonction heuristique.

Expliquons la thèse par l'exemple. Prenons l'exemple de Rickert : celui du concept « humain ». S'agit-il d'un concept ontologique ou axiologique ? Les deux. Il peut certes désigner un concept ontologique (un être) mais aussi axiologique (une valeur). Le bon test pour savoir à quoi on a affaire, c'est de nier le concept. Si dans la proposition, « non-humain » n'a aucun sens et est sans contenu, on a affaire à un concept ontologique avec « humain ». Car il n'y a pas d' « être négatif ». En revanche, si « non-humain » ou « inhumain » a un sens, c'est celui de la « valeur négative », par opposition à la valeur positive qu'avait « humain » dans la première occurrence. Dans ce cas, on a affaire à un concept axiologique. On pourrait appliquer le même test au concept de « nature » (et « contre-nature »).

Ce qui sous-tend la thèse, c'est que les valeurs, à la différence des étants, sont définies par leur « oppositionnalité ». La valeur vraie possède toujours un corrélat négatif, à savoir la fausseté.

Une telle thèse présente de riches conséquences.

. Rickert commence par ajouter une précision qui permet de consolider le test : le caractère « équivoque » ou plutôt « plurivoque » de la négation concernant les concepts axiologiques. Si la négation de l'être conduit, de *manière univoque*, au « rien », la négation de la valeur peut désigner de manière *plurivoque* soit le rien, soit une « valeur négative ». Aussi, pour savoir si on a affaire à un concept ontologique ou axiologique, il faut voir si la négation conduit à une signification univoque ou à deux significations. Pour prendre un exemple : au sens ontologique, le contraire d'humain c'est « rien », au sens axiologique c'est « inhumain » ou « rien – contre-humain ». Je vous renvoie au texte 2.2.

. Il en résulte une conséquence importante : il existe « une acception étroite » et une « acception large de la valeur » et l'on peut distinguer « la valeur négative » (inhumain) de la « non-valeur » (contre-humain). Texte 2.3.

2.3. « Il s'ensuit que le concept de valeur a une acception étroite et une acception large. Seule la valeur au sens étroit s'oppose à la valeur négative ou à la non-valeur (*Unwert*) et doit alors être qualifiée de valeur positive. Mais toutes deux, la valeur négative et la valeur positive, appartiennent à la sphère de la valeur au sens large, qui n'est pas opposée à la non-valeur mais seulement à l'être. », p. 141, 204.

Aussi, s'il n'y a pas d' « être négatif », cela a un sens de distinguer la « valeur négative » de la « non-valeur » (indifférente à la valeur).

On voit donc comment la « négation » peut fonctionner comme discrimen heuristique pour reconnaître ce qui est de l'ordre de la valeur plutôt que de l'être. Mais il convient de montrer plus spécifiquement comment l'appliquer au concept de « sens » dont Rickert prétend qu'il est précisément le concept axiologique dont doit partir la théorie de la connaissance.

Rappelons-le, si un concept est axiologique : 1/ sa négation n'est pas un rien ; 2/ plus précisément la signification de sa négation est équivoque : elle peut désigner soit un rien (une contre-valeur), soit une valeur négative. Appliqué au sens, cela signifie que la négation du sens rattaché à une proposition doit fournir soit un non-sens soit un sens négatif. Texte 2.4 :

« Si à présent nous appliquons cela au concept de sens qui est rattaché à une proposition, la négation donne ici également, non seulement sa suppression, donc ce qui est dépourvu de sens ou ce qui est indifférent au sens, mais aussi le concept d'un sens négatif, le non-sens ou le contresens, auquel s'oppose alors le concept de sens positif », p. 142-143, 205-206.

Comme pour toute valeur en générale, on retrouve une acception large et une acception étroite du sens : dans son sens large, on entend par « sens », le sens positif ET le sens négatif (la valeur négative) alors que dans son sens étroit, « le sens est opposé au non-sens » (2.5).

Aussi, pour le dire autrement, une proposition n'est vraie que si que si l'on considère qu'elle a un « sens positif » par rapport au non-sens ou au contresens. Toute la question que se pose la deuxième voie de la théorie de la connaissance est de savoir quelle forme doit adopter le sens (non-contradiction, identité, etc.) pour être une valeur.

On comprend que la préoccupation de Rickert est exclusivement axiologique. Il ne s'agit pas de se demander si une proposition est bien formée mais quelle est sa valeur et à quelle valeur elle s'oppose.

Aussi, comme le note Rickert lui-même en note (p. 143 de l'édition française, texte 2.6), il s'oppose ici frontalement à la célèbre distinction que propose Husserl entre le « non-sens » et le « contresens ». Pour la reprendre très vite, le non-sens (*Unsinn*) (un carré rond) est une formation logique qui a « une signification unitaire » mais qui « ne correspond à aucun objet existant ». Alors que le contre-sens (*Widersinn*) ne correspond à aucun objet mais n'a pas même de sens unitaire (un rond ou) (voir Husserl RL IV, §12). Or pour Rickert, une telle distinction n'est pas pertinente car elle n'a aucun intérêt du point de vue de la connaissance. Elle ne nous permet en effet en aucun cas d'identifier des valeurs, elle risque même de « recouvrir le caractère axiologique du concept de sens » (ZWE, note p. 143, texte 2.6). Non-sens et contresens peuvent désigner ou bien une valeur négative ou bien une non-valeur. Ceci dit, comme le note encore très bien Arnaud Dewalque dans son commentaire, c'est un mauvais procès. Husserl ne prétend en aucun cas que sa distinction ait une quelconque valeur d'un point de vue gnoséologique (ou même de la vérité). Ses distinctions sont purement grammaticales.

Si tant est que l'on accepte de suivre Rickert dans la voie objective et de se placer sur son terrain, sa position se heurte à plusieurs objections dont il a été lui-même conscient. La plupart lui ont été directement formulées par ses contemporains, (notamment par Max Frischeisen-Köhler, un disciple de Dilthey). Elle concerne notamment la pertinence de la distinction entre ontologie et axiologie et la possibilité des « êtres négatifs » (là encore, pour l'analyse de l'objection et la réponse de Rickert, voir le commentaire de Dewalque, p. 81-82)

Une objection plus importante, nous semble-t-il, concerne le statut même du concept de « négation » défini comme discrimen. Rickert ne réintroduit-il pas insidieusement une dimension subjective ou pratique dans la sémantique en faisant de la « négation » son discrimen ? Si l'on conçoit bien le rôle heuristique que peut jouer la théorie dans la deuxième voie, ne réintroduit-on pas insidieusement un acte psychique (le fait de nier) dans l'analyse objective logique en parlant de « négation » ? La logique n'est-elle pas là-encore reconduite à un acte pratique ? Comme le montre Dewalque (p. 83-84), la réponse de Rickert dans l'*Objet de la connaissance* n'est pas très claire. Elle semble recouper de très près la définition que nous en proposons dans notre première partie :

« Par négation, nous entendons la même chose que ce que nous avons en vue lorsque nous parlons d'un "jugement négatif", c'est-à-dire qu'elle est la désapprobation (*Verneinung*) par opposition à l'approbation (*Bejahung*) : par elle, on *dénie* un "prédicat" au "quelque chose" à déterminer », GE<sup>3</sup>1915, p. 265.

Un disciple de Rickert, Bruno Bauch essaie de sauver son maître de l'équivoque en proposant de comprendre sa théorie de la négation comme une théorie de l'« altérité ». Il faudrait, selon Bauch, comprendre le rapport entre la valeur positive et négative comme un rapport non pas subjectif mais objectif. Je vous renvoie à la citation de Bruno Bauch du Hand-out (texte 3.1) :

« l'altérité précède la négation, elle est la "différence objective qui rend même seulement possible la différence subjective », p. 79.

L'idée serait que l'acte de négation est précédé et justifié par une altérité logique et objective – une pure polarité. Mais Rickert, du moins à ma connaissance, ne développe pas plus avant cette idée, ce qui maintient sa position, très intéressante au demeurant, dans une certaine ambiguïté.

La question se pose alors de savoir si, même au sein d'une démarche qui se présente comme objectiviste, il ne faut pas toujours réintroduire un élément pratique subjectif, à savoir la négation, nécessairement pensée comme « acte ». On propose d'examiner la réponse d'Emil Lask, jeune condisciple de Rickert, qui présente sa position comme expressément objectiviste. De manière radicale, pour tenter de libérer le logos de toute constitution subjective, il accorde un statut primaire à la logique et secondaire au jugement et, en conséquence, à la négation.

## II. La critique de Lask

Pour prolonger et tester jusqu'au bout le mouvement « logico-transcendantal » conduit par Rickert (sous l'influence de Lask), je propose donc d'examiner la tentative menée par Lask lui-même, jeune néokantien de Heidelberg (qui aura une influence très importante sur Heidegger), pour libérer radicalement la sémantique de toute empreinte subjective. Elle aura pour conséquence de reléguer le jugement à un statut dérivé. Je vous renvoie essentiellement à sa *Théorie du jugement* de 1911 (publiée donc 2 ans après la *Théorie des deux voies*).

Pour le dire en un mot, le but de la théorie du jugement de Lask, dans la logique de la voie objective ou logico-transcendantale qui est la sienne est de montrer que 1. Le jugement est une opération purement subjective et 2. De dénier en conséquence tout statut premier, constitutif ou transcendantal au jugement. Le but de la *Théorie du jugement* est précisément de montrer le caractère dérivé et, en un sens, perturbateur voire destructeur de jugement. Lask retrace pour ce faire la généalogie du jugement et souligne en conséquence le statut secondaire de la « négation », en en proposant en passant des distinctions très fines.

Retraçons cette généalogie :

1. D'un point de vue logique en effet, ce qui est premier pour Lask, ce n'est pas l'acte de juger mais « l'objet » pur (*der Gegenstand*) dont la *Logique de la philosophie* (= grand œuvre précédente de Lask de 1910) a montré qu'il s'agissait de l'union d'une forme et d'une matière catégoriales qui ne requerraient pas en tant que telles d'interventions subjectives. Cela peut être le « sensible en général » éclairé par la forme constitutive de domaine qu'est l'« être », ou deux éléments sensibles éclairés par la forme constitutive de la causalité, deux formes éclairées par la forme réflexive de l'identité, etc. Ces objets sont le point de départ de la théorie de la connaissance. Or, ainsi que le caractérise Lask, ces objets purs qui précèdent les jugements sont précisément « *supra-oppositionnels* » (*Übergegensätzlichkeit*), c'est-à-dire qu'ils ne sont ni négatifs, ni positifs.

A ce stade purement objectif, notons donc que l'objet n'est pas encore polarisé. Pour autant, on le verra, ce sont ces objets qui vont par la suite servir de critère au jugement pour distinguer la valeur négative et la valeur positive. C'est donc cet objet pur (union de forme et de matière), et non la forme pure, qui est la valeur supra-oppositionnelle qui tiendra lieu de critère de la valeur positive ou négative de l'objet jugé.

Notons encore qu'à ce stade de l'appréhension formelle de l'objet, le jugement n'intervient pas et il semble que la négation est reléguée, de même que le jugement (en tant qu'une de ses propriétés définitionnelles) à un statut dérivatif et privatif.

2. L'étape suivante, c'est celle de la connaissance par jugement à proprement parler. Notons qu'elle s'articule elle-même en deux temps : une première étape cognitive qui est l'étape de la décomposition de l'objet pur et de la formation de « l'objet primaire » (*primäres Objekt*) qui sera objet de jugement. Et enfin, une deuxième étape cognitive, qui est l'attitude proprement subjective de « prise de position » du sujet.

2.1. Reprenons donc le mouvement de la première étape cognitive. Le point important à comprendre, que souligne expressément Lask, c'est que l'objet de la connaissance, qui va devenir objet de jugement, « l'objet primaire », n'est pas identique à l'objet pur. Cet objet primaire est formé de manière artificielle par le « jugement » qui fait violence à l'objet pur.

Les mots de Lask sont plutôt violents : la subjectivité opère « une activité fatale » qui porte atteinte à l'objet pur. Elle opère comme un « coup du sort d'ordre extérieur » (LU, p. 414), complètement ignorant de la structure inaugurale de l'objet. L'opposition entre la sphère objective et la sphère du jugement, c'est la « différence entre l'harmonie intacte et une réconciliation après la lutte ». Or, en déchirant l'union catégoriale de la matière et de la forme, l'intervention subjective permet d'y introduire une nouvelle liaison (entre la copule et l'objet et non plus entre la forme et la matière) et ainsi d'y introduire une *opposition*, c'est-à-dire pour *une alternative entre le cohérent et le non-cohérent*. C'est donc seulement à ce stade que la polarité est introduite. A ce niveau, le jugement n'est pas encore négatif ou positif, ni même vrai ou faux : il est « conforme ou contraire au vrai » : c'est-à-dire qu'il est susceptible de juger si l'objet primaire a ou pas une forme abracadabrante. C'est la première étape dans l'introduction de la polarité.

Pour que cela soit un peu moins abstrait, voyons par un exemple comment se forme l'objet primaire en question. Par l'intervention de la subjectivité, on passe par exemple de l'objet pur « forme causale/ matière sensible » à « A est la cause de B » ou plutôt « A et B sont en relation causale ». C'est à dire qu'il faut reformuler « A est cause de B » par A et B (A et B étant deux éléments matériels) sont en relation causale (ce prédicat étant la forme catégoriale). Le but d'une telle reformulation est de montrer que le jugement est un rapport entre deux éléments matériels d'une part (A et B) et une forme (la causalité) et donc que la forme (en l'occurrence la causalité) n'est pas assimilable à la copule mais que c'est un des deux éléments du jugement.

La reformulation permet ainsi de souligner que certaines structures qui étaient dans l'objet pur (forme et matière) persistent dans l'objet primaire. Matière et forme subsistent en tant que « sujet » et « prédicat ». Cette formulation permet donc d'explicitier clairement le lien entre l'objet pur, la première étape cognitive et la primauté logique de l'objet et d'identifier, même dans l'objet primaire, la forme et la matière de l'objet connu. Voilà donc pour une première étape qui requiert une intervention subjective destructrice mais qui se trouve au plus près de la sphère objective.

On note par ailleurs que la reformulation permet de souligner le fait que la forme n'est pas assimilable à la copule. Or la copule joue un rôle essentiel: comme le sujet et le prédicat sont neutres, c'est nécessairement la « copule » qui est le siège de la qualité de valeur, «le facteur qui délivre le caractère de la valeur» (LU, p. 314), selon Lask. Or, qu'il soit par la suite nié ou accepté, cet objet primaire « A et B sont en relation causale par exemple » comporte en soi une « qualité de valeur » (*Wertqualität*) : celle d'être conforme à la vérité ou d'être contraire à la vérité. Outre le fait d'insister sur la priorité de l'objet sur le jugement, l'autre grand enjeu de la *Théorie du jugement* de Lask, c'est alors d'insister sur le fait que la copule a une valeur. A ce premier stade qui requiert une première intervention de la subjectivité, on atteint un premier niveau de polarité : conforme ou contraire à la vérité : ce qui suppose que A et B sont de type « objet » et que « relation de causalité » est bien un prédicat.



On comprend en conséquence que, dans la logique d'intuitions déjà amorcées par Windelband, le but de l'analyse de Lask est de renoncer, à l'encontre de la tradition philosophique, à toute formulation psychologique ou même grammaticale du jugement, au profit d'une analyse axiologique du jugement. Notons en passant que c'est précisément ce mouvement que Heidegger saluera chez Lask dans ces « Recherches récentes sur la logique » de 1912 : celui de comprendre que le jugement n'est pas un processus psychologique et de repenser son articulation en se libérant de la manière dont la logique a été grammaticalement pensée depuis les catégorisations aristotéliennes (voir Hg, GA1, p. 31 sq.)

2.2. La seconde étape de la connaissance à proprement parler consiste en une prise de position, affirmative ou négative, à l'égard de l'articulation de l'objet primaire. Elle se subdivise elle-même en deux étapes qui marquent deux étapes de la polarité.

La première sous-étape de cette prise de position subjective est celle de l'acquiescement ou du rejet : oui ou non. On est proche de la première position de Rickert par laquelle j'ai commencé. L'approbation ou le rejet porterait exclusivement sur la copule afin de vérifier si l'articulation en question comporte une erreur : s'il existe bien un objet A et un objet B. Cela définit les jugements affirmatifs ou négatifs. Ici, on arrive donc à un deuxième niveau de polarité : acquiescement ou réprobation à l'endroit du fragment articulé sensé. Mais on n'est pas encore au niveau de la connaissance proprement dit. Ces jugements affirmatifs ou négatifs ne sont pas encore vrais ou faux.

Enfin, la dernière étape est une affirmation ou une négation couplée à une décision sur la valeur de la copule (est-ce vrai que A et B *sont* en relation causale). Elle détermine, par affirmation et négation donc, la justesse ou la fausseté du fragment de sens. On peut donc envisager qu'il existe des jugements négatifs justes et des jugements affirmatifs faux. Cette dernière étape suppose de mettre en rapport l'objet supra-oppositionnel et l'objet primaire. C'est la raison pour laquelle, in fine, c'est bien l'objet supra-oppositionnel, non polarisé donc, qui tient lieu de critère ultime de la valeur de vérité du jugement.

Voici donc, brossée en quelques traits, la généalogie du jugement que propose Emil Lask.

### **Qu'en retenir ?**

- Premièrement que la sphère objective à proprement parler, la sphère de l'objet pur, n'est pas encore polarisée. Si la théorie de Lask est bien probablement une théorie des valeurs, une axiologie, il convient de noter que l'objet pur par excellence, le champ le plus objectif de la connaissance, n'a précisément pas de valeur ou alors c'est la valeur par excellence, « supra-oppositionnelle ». Notons cependant que ce sera le critère ultime de tout jugement de valeur.
- Deuxième chose, on distingue grâce à Lask, plusieurs niveaux de polarité introduits par l'intervention de l'acte subjectif du jugement : la polarité conforme/contraire à la vérité ; l'affirmation ou la réprobation (oui/non) à l'endroit du fragment de sens ; le justesse ou la fausseté à l'égard de la copule (est-elle appliquée à juste titre).
- Une telle théorie du jugement permet à Lask de définir le jugement comme un acte subjectif dont le statut cognitif n'est que dérivé et aussi, et c'est ce qu'appréciera Heidegger, de ne pas pour autant céder au psychologisme en libérant la généalogie du jugement des traditionnelles distinctions scolastiques.

Voilà pour une première conclusion conceptuelle sur Lask et la tentative logiciste de définir le jugement.

Conclusion : L'un des grands mérites de la position de Rickert, et peut-être encore plus de celle de Lask, du moins que le jeune Hg a vivement salué, c'est d'avoir renoncé aux distinctions dites grammaticales de la logique aristotélicienne, de ne pas avoir sombré dans un psychologisme probablement fâcheux et de comprendre ainsi que « l'être » est le siège de la valeur. De là, il n'y a qu'un pas à faire, celui que franchira Hg dans les cours de Fribourg mais surtout dans *Être et temps*, pour poser la question du « sens de l'être » comme la question fondamentale. En un sens, il introduit une nouvelle polarité, non plus axiologique mais ontologique, entre l'être et l'expérience de réduction de néantisation qu'est l'angoisse (l'expérience fondamentale de la révélation du monde). Il est donc, me semble il, fécond d'abandonner le terrain psychologique voire grammatical pour interroger la copule comme siège de la valeur ;

Mais l'analyse conduit cependant à une apparente impasse dans la mesure où nous avons tenté de montrer qu'il n'était pas possible, dans une perspective axiologique même objectiviste, de parvenir à penser la connaissance comme une activité exclusivement objective : la « négation » dont le rôle est fondamental pour la connaissance, ne serait-ce que pour introduire la polarité, semble en effet devoir être pensée comme une activité pratique et subjective (perturbatrice chez Lask). Mais c'est peut-être l'une des forces de l'axiologie que de comprendre ce faisant le caractère nécessairement normé et *pratique* de la connaissance.